

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du jeudi 10 juillet 2025 à 13h30**

Le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 10 juillet 2025 à 13h30, sous la présidence de M. Etienne GHEERAERT, vice-président du Conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 23 membres sur les 33 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. Au cours de la séance, une personne a rejoint l'instance.

Décision n°CA20250709

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu la décision du Conseil des études et de la vie universitaire du 26 juin 2025.

**Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)
2025/2026**

Le Conseil d'administration approuve les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de la Prépa des INP et des écoles de Grenoble INP – UGA, à compter de l'année universitaire 2025/2026.

*Nombre de présents : 16
Nombre de pouvoirs : 8
Total présents et représentés : 24
Nombre de votants : 24
Nombre d'abstentions : 0
Total des suffrages exprimés : 24*

*Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de voix favorables : 24*

*X à l'unanimité des suffrages exprimés
☐ à la majorité des suffrages exprimés*

Transmis au Rectorat le 11/07/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.